

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8367>

Modernisation de la Défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mardi 29 juillet 2008

Spyworld Actu

Le Premier ministre, François Fillon, a présenté le 24 juillet la nouvelle organisation de la Défense et les mesures de redynamisation qui l'accompagneront. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a ensuite détaillé les mesures de modernisation du ministère devant les chefs de corps et les grands responsables du ministère.

Pour en savoir plus :

- ▶ [la modernisation sur le site Internet de la Défense](#)
- ▶ [le site Internet sur la modernisation](#)

Évolution et modernisation de la DGA

S'inscrivant dans la démarche de réforme engagée par le ministère de la défense, la DGA annonce un dispositif de modernisation autour de cinq volets : le regroupement de ses activités d'expertise et d'essais autour de grands pôles, l'évolution du service de la qualité, la refonte du soutien en région parisienne, la rationalisation des services de ressources humaines, la gouvernance et l'efficacité. Pour la DGA, les gains économiques seront de l'ordre de 20% sur son fonctionnement à l'horizon 2014, la réduction des effectifs avoisinant 25% à cette date.

Renforcement de l'expertise autour de quatre pôles

La DGA va poursuivre le regroupement géographique de ses activités d'expertise technique et d'essais autour de quatre pôles d'excellence : terrestre, naval, aéronautique, électronique. Dans les domaines terrestre et aéronautique, comme cela est déjà fait dans le domaine naval, la DGA et les armées développeront les synergies entre leurs centres respectifs d'essais et d'expérimentation.

La DGA compte actuellement 20 implantations géographiques principales. La réduction ramènera ce nombre à 14. Les sites concernés sont le LRBA de Vernon, le site de Brest-Queliverzan du GESMA, le site de Gâvres du CELM, les sites industriel et administratif de Saint Médard en Jalles du CAEPE et la base d'essais de Toulouse du CEV. Par ailleurs, une grande partie des activités d'Angers (ETAS) sera transférée.

Ceci aura pour conséquence la réduction du dimensionnement des fonctions de soutien, qui seront mutualisées avec les fonctions de soutien des armées, au travers des futures bases de défense, partout où cela s'avérera pertinent.

Évolution du service de la qualité

Le service de la qualité va se recentrer sur ses tâches essentielles : l'assurance qualité des systèmes d'armes. Il sera réorganisé en cinq sites principaux : Bordeaux, Bourges, Marseille, Nantes et Saclay, et ses implantations secondaires seront regroupées sur 25 sites, au lieu de 49 actuellement. Ces implantations seront choisies en adéquation avec l'activité industrielle et hébergées dans des implantations appartenant au Ministère de la Défense.

Refonte du soutien en région parisienne

Les améliorations d'organisation issues de la co-localisation des services parisiens et la mutualisation avec les armées et le SGA devront permettre de développer de nouvelles synergies au sein de l'échelon central. Cela

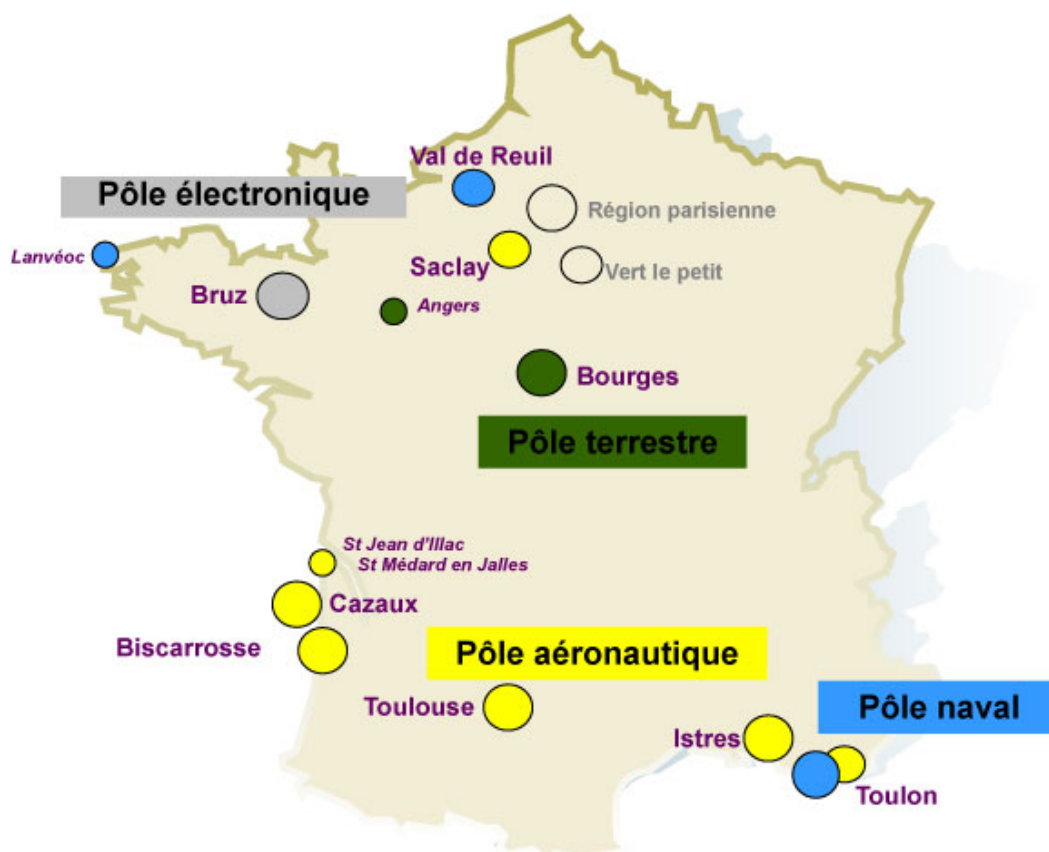
conduira, notamment, à la création d'un opérateur unique de soutien des services centraux du ministère, dans la perspective du regroupement géographique des services parisiens du ministère à Balard. Cet opérateur unique, rattaché au SGA, sera constitué par le rapprochement de l'établissement central de soutien (ECS) de la DGA et du service des moyens généraux (SMG) du SGA.

Rationalisation des services RH

Les centres de formation de Lorient et de Latresne seront transférés, voire fermés. Par ailleurs, les quatre centres de gestion de paie de province seront regroupés en un centre de paie unique.

Gouvernance et efficience

Le Ministre de la défense, Hervé Morin, a confirmé la nécessité de disposer au sein du ministère de la Défense d'une DGA capable de conduire des programmes d'armement complexes et d'orienter la politique industrielle de défense. La création d'un comité exécutif ministériel et d'un comité ministériel des investissements dont le DGA est membre permanent, le renforcement de la fonction financière de la DGA vont dans le sens d'une plus grande efficacité dans la conduite des programmes d'armement. Le rapprochement de l'administration du contrôle des exportations (rattachée aujourd'hui à la DAS) avec la direction du développement international de la DGA va compléter le dispositif mis en oeuvre par le ministre pour améliorer le soutien aux exportations de défense.



Post-scriptum :

<http://www.defense.gouv.fr/dga/votr...>